

# DROIT AU LOGEMENT ET CRISE CLIMATIQUE : MÊME COMBAT !

## Notre planète s'embrase !

Plus le temps passe et plus le phénomène est unanimement reconnu : nous sommes au cœur d'une **crise environnementale** sans précédent. Pas un centimètre de notre planète ne semble épargné par les dérèglements climatiques.

Les canicules, sécheresses et catastrophes « naturelles » (ouragans, tornades, cyclones, inondations, orages violents, etc.) font des milliers, voire des centaines de milliers de victimes chaque année et détruisent des régions entières. Le réchauffement et la montée des eaux menacent la vie sous toutes ses formes tandis que nos océans sont continuellement souillés par nos déchets.

**Cette crise menace les droits humains, dont le droit au logement !**

## Une menace pour le droit au logement au Québec

Le Québec ne fait pas exception et comme ailleurs, **ce sont les populations les plus précaires qui sont les plus vulnérables aux dérèglements climatiques.**

Ici, quatre phénomènes menacent principalement le droit au logement.

- Fonte du pergélisol

**Au Canada, le climat se réchauffe deux fois plus vite qu'ailleurs.** C'est ici aussi que se trouve 40% à 50% du pergélisol terrestre. Or, ce pergélisol emprisonne du méthane, un gaz qui provoque un réchauffement de l'atmosphère 25 fois supérieur au dioxyde de carbone (CO2).

Mais ce n'est pas la seule menace : des communautés entières se sont bâties sur ce sol gelé toute l'année. Sa fonte entraîne un **affaissement des sols qui menace les routes, les aéroports et, bien sûr, les bâtiments.** La boue créée de l'insalubrité par endroit, alors qu'ailleurs, les communautés seront bientôt forcées de totalement reconstruire leurs quartiers ou de carrément les déplacer. **Au Québec, ce sont les populations Inuits qui sont les plus touchées.**





- Inondations

Les inondations ne sont pas un phénomène rare au Québec mais le réchauffement climatique les rend moins prévisibles et plus intenses. Elles contribuent à renforcer les tensions sur un marché du logement déjà malmené par la spéculation immobilière dans de nombreuses régions et affectent particulièrement les locataires pauvres qui n'ont souvent pas les moyens de se payer des assurances.

Dans ce contexte de contraction du marché, **tout événement anormal aura des conséquences aggravées**. On l'observe régulièrement au Québec, où les intempéries causent de nombreux dégâts sur le bâti, accentuant le **risque de pénurie** et/ou précipitant des dizaines de ménages à la rue.

- Vagues de chaleur et canicules

Le Québec n'est pas épargné par les vagues de chaleurs qui se multiplient dans les zones tempérées et s'intensifient dans les zones chaudes. **À l'été 2018, la canicule a fait 90 victimes au Québec.**

Alors que la plupart des condos neufs sont équipés de systèmes d'air conditionné, **les locataires sont loin d'être majoritairement prémunis contre les vagues de chaleur, en particulier ceux à faible revenu, plus nombreux à vivre dans des îlots de chaleur**. Les personnes âgées ou celles vivant avec une maladie chronique ou mentale et les jeunes enfants sont les populations les plus à risque.

- Montée des eaux

La montée du niveau des océans est un phénomène connu. Aux Îles de la Madeleine, il y est deux fois plus rapide que la moyenne mondiale. À ce rythme, on prévoit une **perte de 80 mètres de côtes dans certaines zones d'ici 2050** ! Ailleurs au Québec, des régions riveraines du Saint Laurent pourraient, elles, être plus fréquemment sujettes aux inondations.

Enfin, partout au Québec et au Canada, **les variations de températures de plus en plus extrêmes fragilisent le bâti existant**. De trop nombreux propriétaires font preuve de négligence dans l'entretien de leurs immeubles tandis que les locataires ne disposent que de peu de moyens de pression et de recours pour rester vivre chez eux dans des conditions dignes.

## Gare à la gentrification verte !

Pour contrer les effets des vagues de chaleur dans les quartiers populaires moins végétalisés, la Direction de la santé publique, entre autre, recommande la mise en place de mesures de **verdissement**. Cela peut prendre la forme de ruelles vertes où la circulation automobile est contrôlée et où l'on favorise les plantations. Mais l'amélioration des conditions de vie combinée aux coûts relativement moins élevés des loyers dans ces quartiers entraîne des **vagues de gentrification**.

**Loin d'être à proscrire, ce type d'initiative doit faire l'objet d'un accompagnement spécifique afin d'éviter qu'il ne se retourne contre les locataires pauvres, encore et toujours.**

## Lutte à la pauvreté, au mal-logement et au réchauffement climatique : unissons nos forces !

**Comme notre système capitaliste, le réchauffement climatique touche massivement les populations les plus précaires.** Cette précarité les rend plus vulnérables aux variations climatiques et les laisse dépourvues en cas de catastrophe.

Tous deux exploités au profit des plus riches, **la nature et les pauvres ont le même ennemi : un système économique basé sur une croissance supposément infinie, sans redistribution des richesses.** C'est pour cela qu'un bouleversement total de la pensée productive et consommatrice est nécessaire.

**La bonne nouvelle, c'est que lutter contre la crise écologique et lutter contre les inégalités économiques et sociales requièrent la même revendication : une transition écologique, démocratique et inclusive.**

À l'heure actuelle, les quelques engagements pris n'assurent aucun de ces trois volets et ne font que pérenniser les tendances actuelles.

**Il est de notre devoir de nous impliquer collectivement pour l'avenir de notre planète et pour la justice sociale !**





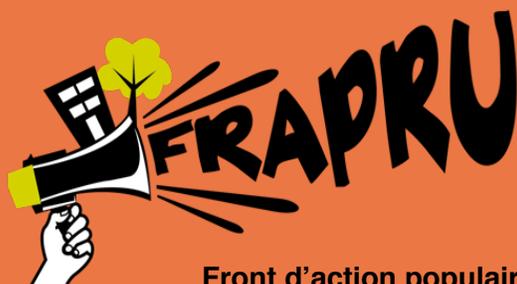
## Le logement social, encore et toujours

Depuis 40 ans, le FRAPRU milite en faveur du logement social comme solution pour contrer les effets du libéralisme économique sur le droit au logement, pour garantir un logement digne et abordable pour touTEs et pour le maintien des personnes dans leurs milieux de vie.

Cette revendication s'insère pleinement dans le discours de lutte aux changements climatiques. La production de logements sociaux, réglementée, permet de veiller au respect des normes de constructions garantissant la durabilité et l'efficacité énergétique des bâtiments. **En échappant à la logique spéculative, l'habitat social se soustrait à l'objectif de profit maximal, assurant ainsi l'utilisation de matériaux véritablement écologiques et durables au lieu des plus polluants.**

Nous avons déjà une partie de la solution à la crise écologique et, plus que jamais, nous devons continuer à militer en ce sens et porter cette voix dans les mobilisations pour le climat.

*Septembre 2019*



Front d'action populaire  
en réaménagement urbain

Front d'action populaire en réaménagement urbain  
[www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)  
[frapru@frapru.qc.ca](mailto:frapru@frapru.qc.ca)  
[www.facebook.com/frapru.logement](http://www.facebook.com/frapru.logement)  
@FRAPRU